



Envoi par courriel à :

[jeannette.buri@bag.admin.ch](mailto:jeannette.buri@bag.admin.ch)

Jeannette Buri  
Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
Hessstrasse 27<sup>E</sup>  
3003 Berne

Berne, le 2 juillet 2014

### **Message additionnel relatif à la modification de la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA)**

Monsieur le Conseiller fédéral,  
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir sollicité notre prise de position concernant le projet de message additionnel relatif à la modification de la Loi fédérale sur l'assurance-accidents.

Préalablement, nous tenons à vous faire part de notre insatisfaction quant à la procédure choisie par le Département fédéral de l'Intérieur pour consulter les parties prenantes à ce sujet. Nous apprécierions à l'avenir que les délais impartis soient plus longs afin de nous permettre un examen plus approfondi de l'objet, bien que nous gardions à l'esprit qu'il s'agit – dans ce cas précis – d'une ancienne affaire dont les positions sont déjà connues.

Cela fait plusieurs années que la révision de l'assurance-accidents fait l'objet de discussions. Le Parti socialiste suisse (PS) estime que la LAA a fait ses preuves durant ses 30 ans d'existence et qu'il n'y a aucune raison d'y apporter de changements fondamentaux. C'est pourquoi le PS salue le fait que les partenaires sociaux soient parvenus à un accord minimum qui reprenne les points essentiels des projets 1 et 2 et qui soit soutenu par le message additionnel du Conseil fédéral. Par la présente, nous tenons à vous manifester notre soutien à ce texte. Le compromis contient quelques points clés défendus par le PS et que nous tenons à rappeler dans ce qui suit.

En termes de prestations et de financement, le PS se satisfait du fait que le Conseil fédéral veuille s'en tenir à ce qui a été fait jusqu'à présent tout en y apportant quelques adaptations mineures. En effet, nous combattons toute augmentation du taux d'invalidité minimum ou toute baisse du gain assuré maximum. Cela conduirait à des économies injustifiées pour une assurance présentant des finances saines. Pour ce qui est du début de l'assurance, l'adaptation voulue est un progrès qui permettra d'éviter des lacunes de couverture non négligeables. Quant à la problématique de la surindemnisation, une diminution de la rente invalidité peut être envisagée dans la mesure seulement où elle constitue effectivement une correction ne défavorisant pas les personnes ayant subi un accident avant l'âge de la retraite par rapport à celles qui n'en ont pas été victimes.

En ce qui concerne l'organisation de la Suva, le PS approuve la variante choisie par le Conseil fédéral qui consiste au maintien du concept de haute surveillance exercée par la Confédération, tout en donnant aux partenaires sociaux les compétences de gestion.

Enfin, le Conseil fédéral compte conserver l'actuelle répartition du marché. A l'instar des organisations représentant les intérêts des travailleurs, le PS estime néanmoins qu'un élargissement du domaine d'activités de la Suva aurait dû être envisagé compte tenu des changements structurels intervenus dans l'économie. De fait, la croissance du secteur tertiaire a induit une diminution des parts du marché de la Suva, augmentant ainsi le prix des risques à couvrir pour celle-ci. La Suva est principalement active dans le secteur secondaire. Cela implique qu'elle couvre majoritairement des assurés exerçant des activités physiques qui nécessitent une période de réinsertion professionnelle plus longue, en cas d'accident, que les personnes travaillant dans le secteur tertiaire. Ainsi, il serait souhaitable que la Suva ait la possibilité de diversifier ses risques en y intégrant par exemple les domaines de l'administration publique, du commerce de gros et de détail ou encore de la santé. Cela lui permettrait d'assurer sa pérennité, ce qui constitue un élément central pour le PS.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, l'assurance de notre haute considération.

Parti Socialiste Suisse

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christian Levrat', with a long horizontal flourish extending to the right.

Christian Levrat, Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Tissot', with a stylized, somewhat abstract form.

Jacques Tissot, secrétaire politique